



TECHNICIENNE OU TECHNICIEN DE VERGER

S2122-0580 – Poste régulier

CLASSE D'EMPLOI	TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES
SERVICE	CETAB+
LIEU DE TRAVAIL	INSTITUT NATIONAL D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (INAB)
STATUT	RÉGULIÈRE OU RÉGULIER À TEMPS COMPLET (avec mise à pied temporaire de décembre à mars)
HORAIRE DE TRAVAIL	35 h / SEMAINE Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (Horaire variable)
SUPÉRIEUR	COORDONNATEUR DE L'INAB (Nicolas St-Pierre)
TRAITEMENT	TAUX HORAIRE DE 23,50 \$ à 31,69 \$
ENTRÉE EN FONCTION	MARS 2022

Entité du Cégep de Victoriaville et inauguré en juin 2018, l'Institut national d'agriculture biologique (INAB), avec son Centre d'interprétation du verger biologique, regroupe les activités d'enseignement reliées au programme de Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA), les activités de recherche de ses deux Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) œuvrant en agriculture biologique et sociale (CETAB+ et CISA), ainsi que les activités de formation agricole du Service de la formation continue.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du coordonnateur de l'INAB et en collaboration avec la personne responsable des projets de recherche au verger, la personne de cette classe d'emploi planifie, dirige et contrôle les activités de production du verger.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

De façon spécifique, la technicien ou technicienne de verger au CETAB+ accomplit les tâches suivantes :

- Coordonner les chantiers d'implantation (ressources humaines et techniques).
- Coordonner tout autre chantier au verger (par exemple : pose de filets, bandes florales, engazonnement).
- Utiliser et ajuster la machinerie appropriée au verger.
- Installer le système d'irrigation et s'assurer de son bon fonctionnement.
- Voir à l'entretien du verger et à la santé des arbres.
- S'assurer de la conformité de l'entreposage des pesticides et des intrants du verger.
- Effectuer le dépistage et valider la nécessité de traitements phytosanitaires.
- Assurer les traitements de phytoprotection.
- Assure une étroite collaboration auprès de tous les utilisateurs du site (enseignement, recherche, etc).
- Voir à la sélection et à l'acquisition d'intrants et d'équipements nécessaires au fonctionnement du verger.
- Réaliser toute autre tâche connexe.

De façon générale, la personne de cette classe d'emploi accomplit les tâches suivantes :

Elle fournit un soutien aux étudiantes ou étudiants lors des activités de laboratoires, de stages ou d'ateliers en collaboration avec les enseignantes ou enseignants et accomplit, selon les besoins, des fonctions de démonstratrice ou démonstrateur, de monitrice ou moniteur et de répétitrice ou répétiteur.

Elle participe au choix du matériel spécialisé, des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, le cas échéant, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapte à des besoins spécifiques.

Elle effectue le calibrage, l'entretien et la réparation et voit au maintien de l'inventaire et à l'approvisionnement du matériel. Elle s'assure du respect des normes de santé et de sécurité lors de leur utilisation, de leur manutention et de leur entreposage.

Elle prépare et organise matériellement des laboratoires et vérifie leur fonctionnalité.

Elle participe aux essais, aux expérimentations ou au développement de nouvelles expériences.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Horticulture ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences

- Habileté dans les tâches manuelles, la conduite de tracteurs et l'utilisation d'équipements agricoles
- Permis de conduire valide
- Expérience en pomiculture

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 25 janvier au 7 février 2022, 19 h 30

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae en postulant en ligne sur notre site web, onglet **Emploi**, au :

cegepvicto.ca/emploi/emplois-cadre/

Le Cégep de Victoriaville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la **Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics**.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, veuillez nous fournir les renseignements nécessaires en complétant votre profil sur notre site internet. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

VF/ci